

Inégalités sociales et inégalités spatiales (2000-2016) : explications sociologiques

Informations générales

Les 28, 29 et 30 septembre 2016, le RT9 de l'Association française de sociologie organisera à Toulouse, sa 2^e Biennale de la sociologie urbaine et des territoires, qui fera suite à la première édition organisée à Lille en décembre 2014.

Ces journées d'études ont vocation à rassembler l'ensemble des sociologues français-e-s travaillant sur les questions urbaines et territoriales, et accueillent plus largement tous les collègues intéressé-e-s, qu'ils soient ou non impliqué-e-s dans d'autres réseaux thématiques de l'AFS. Cette manifestation inter-congrès se veut donc un moment privilégié d'échanges et d'analyses autour d'une grande thématique de recherche.

La deuxième Biennale se tiendra à la **Maison de la recherche de l'Université Toulouse Jean Jaurès (M° Ligne A – Mirail Université)** et est organisée avec le soutien du LISST (UMR CNRS 5193).

La première journée (mercredi 28/09) sera consacrée à **l'atelier doctoral du RT9**. Rendez-vous annuel existant depuis une dizaine d'années, cet atelier autogéré est organisé par un comité ad hoc de doctorant-e-s du RT9. Comme à son habitude, il s'appuiera néanmoins sur un comité scientifique d'enseignant-e-s-chercheur-e-s et de chercheur-e-s titulaires pour évaluer et sélectionner les propositions qui lui parviendront en réponse à l'appel à communications spécifique qui sera diffusé très prochainement.

Les deuxième et troisième journées (de 9h30 à 19h00) constitueront le cœur de la Biennale, et auront vocation à rassembler l'ensemble des participant-e-s à cette dernière. Elles comporteront quatre séances plénières, dont le programme sera diffusé prochainement, et des séances « ateliers » consacrées aux évolutions des inégalités socio-spatiales depuis le début des années 2000, pour l'organisation desquelles nous invitons à l'envoi de propositions (cf. l'appel des pages suivantes).

Frais d'inscription (déjeuners inclus)

Etudiant-e-s en master et doctorant-e-s sans aucun financement	Gratuit
Doctorant-e-s allocataires, post-doctorant-e-s et chercheur-e-s précaires	30€
Enseignant-e-s-chercheur-e-s et chercheur-e-s titulaires (MCF, PU, CR, DR, etc.)	95€

Inégalités sociales et inégalités spatiales (2000-2016) : explications sociologiques

Les sociologues, les géographes et les économistes sont au moins unanimes sur un point : les inégalités sociales se sont creusées en France et dans de nombreux pays européens depuis le début des années 2000. Souvent au centre de leurs analyses, les métropoles paraissent refléter cette évolution de façon particulièrement emblématique : elles opposent les figures de la grande exclusion (SDF, bidonvilles, quartiers de relégation) et les concentrations de richesses des quartiers investis par les élites. Mais la question du creusement des inégalités se pose aussi dans les villes petites et moyennes, ainsi que dans les espaces ruraux. Quelles sont les dimensions spatiales des inégalités sociales ? De quelle manière les inégalités sociales s'incarnent-elles dans l'espace ? Dans quelle mesure les inégalités spatiales contribuent-elles aussi à la (re)production des inégalités sociales, au même titre que le diplôme ou l'emploi ? Et comment les modes d'inscription des individus et des groupes sociaux dans des espaces différenciés peuvent-ils atténuer les inégalités sociales et leurs effets ?

Pour répondre à ces questions, quatre axes de réflexion guideront cette deuxième édition de la Biennale de la sociologie urbaine et des territoires. Des propositions – relatives à l'évolution des inégalités – ne s'inscrivant pas dans l'un des quatre axes proposés sont toutefois possibles.

1) Saisir et caractériser les inégalités spatiales

S'attacher aux inégalités spatiales, c'est souvent considérer que le phénomène urbain, produit par des processus pluriséculaires d'agglomération et de densification, est inégalement distribué sur le territoire et se traduit par des états et des processus de ségrégation. Ces questions sont donc, bien sûr, au cœur du présent appel à communications. Toutefois, dans un contexte de difficultés persistantes ou croissantes d'accès au logement, à l'emploi, à l'éducation, aux transports – notamment dans les grandes agglomérations – on peut aussi s'interroger sur les changements en termes de pratiques urbaines et d'échelles territoriales auxquels les acteurs sont invités par un certain nombre d'innovations technologiques et organisationnelles (développement des réseaux *peer to peer*, « smart cities », « circuits courts », etc.). Dans cette perspective, les communications pourront notamment interroger le mot d'ordre de mobilité généralisée au cœur du nouvel esprit du capitalisme (mobilité d'emploi, de logement, etc.), et les stratégies afférentes de localisation résidentielle des ménages. Elles prendront en compte les échelles de mobilité des individus, ainsi que les ressources et contraintes que ces mobilités font peser sur leurs modes de vie. Elles seront aussi attentives aux formes de concurrence pour l'appropriation des territoires (entre différents groupes sociaux, entre usages concurrents, entre population majoritaire et minorités, entre jeunes et personnes vieillissantes, etc.).

2) Inégalités spatiales et logiques de catégorisation sociale

Les inégalités sont souvent considérées au travers des types d'espaces dans lesquelles elles s'inscrivent ou qu'elles contribuent à produire, et certaines approches typologiques

constituent indéniablement des apports analytiques et heuristiques de premier plan dans l'étude de la division sociale de l'espace. Néanmoins, remettre en question certaines catégories de perception et d'analyse du territoire – espaces centraux, périurbains, banlieusards, ruraux, etc. – ainsi que les catégories administratives et/ou politiques qui les sous-tendent souvent, et qui contribuent à réifier des types d'espaces ou d'habitants, peut permettre de s'interroger davantage sur leur dimension relationnelle, leurs dépendances économiques et symboliques réciproques. Par ailleurs, privilégiant une perspective longitudinale ou socio-historique, on pourra aussi se pencher sur la genèse des catégories de représentation, sur la position de leurs auteurs dans l'espace social, ainsi que sur leurs effets politiques, conduisant par exemple à des dénominations assimilant objets et sujets des politiques, et territorialisant ces dernières. Quels rôles jouent les acteurs immobiliers, les collectivités locales, mais aussi les agences gouvernementales et les administrations centrales à cet égard ? Quels bénéfices retirent-ils de ce processus de territorialisation de l'action publique ? Comment, en retour, certaines populations tirent-elles profit ou pâtissent-elles de ces opérations de classement et, donc, de hiérarchisation du monde social ?

3) La fabrique des inégalités spatiales : marché du logement, politiques publiques et logiques habitantes

Mode principal d'inscription des populations sur un territoire, le logement apparaît aujourd'hui au centre des inégalités et des processus d'exclusion dans les grandes agglomérations : exclusion des familles, des catégories populaires et des minorités visibles des espaces durablement bourgeois ou à un stade plus ou moins avancé de gentrification. Le troisième axe s'attachera donc à saisir les modes de production des inégalités spatiales à partir du marché du logement, des politiques publiques qui le régissent, et des professionnels et des dispositifs qui y opèrent. Quels sont les rôles des agents intermédiaires (banquiers, agents immobiliers, bailleurs privés et publics, élus locaux, etc.) et des politiques publiques dans la production et l'allocation des logements ? Observe-t-on de nouvelles formes de hiérarchisation du parc de logements construit ou réhabilité dans les villes ? Comment les plateformes, dites collaboratives, de mise en réseau des offreurs et demandeurs de logements (agences immobilières présentes en ligne, PàP, Airbnb, Leboncoin, etc.) ont-elles contribué aux évolutions des quinze dernières années ? Comment les élus locaux, qui sont souvent chargés de distribuer les aides publiques au logement et de mettre en œuvre l'injonction politique à la « mixité sociale », contribuent-ils à répartir les populations sur le territoire ? Quelles représentations et outils d'action publique mobilisent-ils pour intervenir sur le peuplement, dans un contexte de compétition inter-urbaine accrue ? En quoi les choix résidentiels des ménages, leurs pratiques d'acquisition et de transmission du patrimoine immobilier au sein des groupes domestiques et des lignées, contribuent-ils à creuser les inégalités ?

4) Sens de l'injustice spatiale et action collective

Enfin, un quatrième axe s'attachera aux effets de ces inégalités socio-spatiales sur les modes de perception et d'appréhension du monde social par les individus. On pourra notamment interroger les formes rhétoriques du sentiment d'injustice. Il s'agira alors de s'intéresser au sens de la justice spatiale des différents acteurs et à la façon dont ils justifient (ou évitent, ou

refusent d'avoir à justifier) leurs pratiques, et critiquent celles des autres. De ces positionnements différenciés peuvent émerger des formes de contestation – individuelles et/ou collectives – voire de politisation, comme le montrent par exemple les récentes manifestations contre les processus de gentrification. Une autre manière d'interroger la perception des inégalités socio-spatiales serait d'analyser la manière dont la ségrégation (recherchée ou subie) peut affecter plus généralement le sens de la justice sociale des habitants ou des usagers d'un espace donné, déterminant leur regard sur la ville et la société dans son ensemble. Certains travaux ont ainsi déjà mis en lumière des effets du sentiment de relégation urbaine sur les opinions politiques et les comportements électoraux des habitants. Cet axe sera donc l'occasion d'approfondir ce type d'analyses et de mieux appréhender les effets des inégalités socio-spatiales sur les positions sociales perçues et les trajectoires vécues, entre déclassement et sentiment de déclassement, promotion ou stagnation... De ce sentiment d'injustice ou d'insécurité peuvent également émerger des logiques de protection individuelles et collectives, voire de privatisation de l'espace, qu'il s'agira d'analyser. Comment, en définitive, les expériences urbaines et territoriales des individus participent à (re)définir les frontières entre groupes sociaux et à façonner leur perception du monde social ?

Comment proposer une communication ?

Les propositions de communication (1 page maximum) doivent être transmises aux deux adresses suivantes – sociologiedelurbain@gmail.com et bruno.cousin@univ-lille1.fr – **le 15 mai 2016 au plus tard.**

Les propositions seront sélectionnées par le comité scientifique de la 2^e Biennale, et les résultats de la procédure de sélection seront transmis aux auteur-e-s début juin.

Merci d'avance de bien vouloir indiquer comme objet du message et nom du fichier « **RT92016-NOM(S)** »

Le comité scientifique de la Biennale

Jean-Yves Authier, Université Lyon 2 / Centre Max Weber

Vincent Baggioni, Université Aix-Marseille / LAMES

Bruno Cousin, Université de Lille 1 / CLERSÉ

François Dubet, Université de Bordeaux / Centre Emile Durkheim et EHESS / CADIS

Yankel Fijalkow, ENSA Paris Val de Seine / LAVUE

Colin Giraud, Université Paris-Ouest Nanterre La Défense / SOPHIAPOL

Rémi Habouzit, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines / PRINTEMPS

Anne Lambert, INED / Centre Maurice Halbwachs

Lydie Launay, Institut National Universitaire Champollion / LISST

Nicolas Renahy, INRA / CESAER

Mirna Safi, Sciences Po / Observatoire sociologique du changement

Cécile Vignal, Université de Lille 1 / CLERSÉ